Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213502636-20260616-D2026_067-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

COMMUNE DE SAINT-COULOMB

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 067

Délibération n° 067-2026 – Dénomination d'un lotissement rue du Vieux Presbytère

L'an deux mil vingt-six, le lundi 15 juin à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Coulomb, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel FREDOU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de Conseillers présents : 18
Quorum : 12
Date de convocation : 09/06/2026

Membres présents : M. Jean-Michel FREDOU – M. Patrice VIVIEN – Mme Véronique WYART – M. Loïc SEVEGRAND – Mme Catherine TANIC – M. Jean-Yves LE BRIÉRO – M. Gérard BARREAU – Mme Servane CADIOU – M. Jean-Luc CAILLÉ – Mme Jocelyne LEGENDRE – Mme Gwénaëlle KROL – M. Laurent BUREL – M. Sébastien MERY – Mme Pauline TARDY – Mme Blandine BERKELMANS – M Didier RIAULT – M. Armand JAMIER – M. Eric SCHMITT

Absent excusé : Mme Sophie COEURU (pouvoir à M. Patrice VIVIEN) - Mme Frédérique CALÈS (pouvoir à Mme Catherine TANIC) - M. Victor LAVOLÉ (pouvoir à Mme Véronique WYART) - M. Renaud de BOISSIEU (pouvoir à M. Eric SCHMITT) - Mme Annie GILLAIZEAU (pouvoir à M. Armand JAMIER).

Secrétaire de séance : M. Loïc SEVEGRAND

Conformément à l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités territoriales, Monsieur le Maire explique que, pour des raisons pratiques, il est nécessaire de procéder à la dénomination du lotissement réalisé par la SNC Carré littoral (20, rue du Carouge 35111 La Fresnais) rue du Vieux Presbytère et comprenant 5 lots pour des maisons individuelles.

Il est proposé : Lotissement « Clos du Vieux Presbytère »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213502636-20260616-D2026_067-DE

- **APPROUVE** la dénomination du lotissement : « Clos du Vieux Presbytère ».

Pour extrait conforme, le 16 juin 2026

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-COULOMB - ILLE-ET-VILAINE -

Jean-Michel FREDOU

Transmis au représentant
de l'Etat le 16 juin 2026
Publié le 16 juin 2026